FICHE D'AIDE A LA LOCALISATION DES ENJEUX - CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES

Bassin versant n° : Haute vallée de l'Ain

			ETAPE 1 - poids économique					ETAPE 2 - lien bon état			
1. Thème	2. Usages (ou services ou fonctionnalités) liés au thème	3. Précisions éventuelles sur l'usage, ces précisions pouvant être d'ordre spatial (aval, amont, ...), temporel (depuis peu, pendant x années, ...), social (importance culturelle, tradition locale, …), typologique (lac, eau souterraine, lagune, ...)	4. Usage (ou service) économiquement **majeur localement**	5. Usage (ou service) économiquement **établi localement**	6. Usage (ou service) économiquement **émergent localement**	6. Usage (ou service) économiquement **inexistant localement**	Etape de remplissage du tableau des mesures	8. Usage (service, fonctionnalité) économique significativement contraint par l'objectif d'atteinte du bon état	9. Usage (service, fonctionnalité) économique indépendant de l'objectif d'atteinte du bon état	10. Usage (service, fonctionnalité) économique favorisé par l'objectif d'atteinte du bon état	11. Précisions éventuelles sur le bon état, l'usage
Agriculture	Grandes cultures irriguées					x			x		
	Autres grandes cultures					x			x		
	Viticulture - arboriculture					x			x		
	Elevages		x					x			
	Exploitations forestières		x					x			
	Maraîchages					x			x		
Industrie	Mécanique - traitement de surface - réparation navale	Champagnole-Moirans		x				x			
	Papier - carton - édition					x			x		
	Agro-alimentaire (sauf eau embouteillée)	fromageries	x					x			
	Teinturerie - imprimerie - textile					x			x		
	Chimie - pétrochimie					x			x		
	Commerce - artisanat			x					x		
	Filière bois	jouets, meubles	x						x		
Energie	Hydro-électricité		x						x		
	Nucléaire					x			x		
	Thermique					x			x		
Activités extractives et prélèvements	Extraction de granulats	Blye		x				x			
	Production d'eaux embouteillées					x			x		
	Production de sel					x			x		
	Arrosages d'agrément (particuliers, collectivités)			x				x			
Navigation	Navigation commerciale fluviale					x			x		
	Navigation de plaisance fluviale					x			x		
	Navigation commerciale et ports de commerce maritimes					x			x		
	Navigation et ports de plaisance maritimes					x			x		
Urbanisation et infrastructures	Transports d'eau brute (canaux, SAR)					x			x		
	Artificialisation (inondation)					x		x			
	Réseaux et infrastructures de transport			x					x		
	Urbanisation en lit majeur	Champagnole		x					x		
	Assainissement			x						x	
	Alimentation en eau potable			x				x			
Pêche	Pisciculture			x					x		
	Conchyliculture					x			x		
	Pêche professionnelle en eau douce					x			x		
	Pêche professionnelle maritime					x			x		
	Pêche de loisir en eau douce		x							x	
	Pêche de loisir littorale					x			x		
Activités sportives et récréatives liées à l'eau	Plongée, baignade, jeux d'eau	Pays des lacs	x							x	
	Canoë-Kayak, aviron	Pont-du-Navoy, Vouglans	x						x		
	Nautisme, voile, planche à voile	Vouglans, Chalain	x						x		
	Spéléologie, canyoning	Grandvaux		x						x	
Activités touristiques et récréatives liées au milieu aquatique	Golfs (arrosages, traitements)					x			x		
	Sports d'hiver (Canons à neige)					x			x		
	Chasse		x							x	
	Motonautisme (jet ski, ski nautique, etc.)	Vouglans		x					x		
	Tourisme non aquatique		x							x	
	Thermalisme, thalassothérapie, balnéothérapie					x			x		
Usages "non marchands"	Observation (botanique, ornithologique, "whales watching", etc.)			x						x	
	Promenade - randonnée (y compris palmée)			x						x	
	Valorisations foncières										
Fonctionnalités des milieux en bon état	Ressource en eau (locale)									x	
	Auto-épuration (et dilution) complémentaire									x	
	Amortissement de crue (laminage pour l'aval, régulation ressource)									x	
	Auto-gestion sédimentaire (réduit les interventions)									x	
	Richesse biologique (biodiversité)									x	

IDENTIFICATION DES MESURES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DCE OU SDAGE

BASSIN VERSANT	Problème à traiter (1)	Objectif spécifique visé (2)	Mesure opérationnelle pour atteindre les objectifs DCE ou SDAGE (3)				Précisions sur le secteur concerné (4)			Faisabilité des mesures (5)		Délais (6)		Identification des impacts majeurs des mesures sélectionnées (7)	Maîtrise d'ouvrage pressentie (8)	Commentaires (9)
			Mesure actée aujourd'hui (31)		Mesure complémentaire à mettre en oeuvre (32)		N°masses d'eau (41)	Précisions (X unités de quantification) (42)	Estimation de coût (43)	Technique (51)	Financière (52)	Réalisation av 2012 (61)	Réponse du milieu av 2015 (62)			
			Mesure (311)	Code mesure (312)	Mesure (321)	Code mesure (322)										
Haute Vallée de l'Ain			Points mesures liés au réseau de référence DCE (Saine-Ain-Balerne	9I"0"			505			oui	oui	oui	oui		Etat	
			Etude sur l'Ombre commun (mesures multirésidus sur sédiments)	9I"0"			505-503			oui	oui	oui	oui		autre...	Fédération de pêche
					Mesure de connaissance sur les micropolluants , hors métaux	9I"0"	504-502									
					Recherche sur l'origine des micropolluants organiques HAP et PCB	9I"0"	503									
					Etude de caractérisation biologique	9I"0"	500									
	Assainissement urbain	Adapter les stratégies générales de traitement aux spécificités du BV	Amélioration traitement des STEP	5B13			502-505			oui	difficile	oui	oui		Collectivité	
					Construction STEP d'Andelot	5B12	504			oui	difficile				Collectivité	
		Limiter les pollutions en agissant sur la collecte et les réseaux			Améliorer la qualité du réseau d'Andelot	5B08	504			oui	difficile				Collectivité	
		Fiabiliser le fonctionnement et la gestion des installations de traitement			Renforcer le contrôle, la maintenance en bon état et le renouvellement du matériel et durcir les exigences en matière de qualification et de formation du personnel d'entretien	5B19	503									
	Assainissement fromageries		Après PIMPAF				504-505			oui	oui	oui			Privé	
					Etendre les presriptions générales pour les boues des coopératives fromagères soumises à déclaration		505									
		Stratégie générale vis-à-vis des pollutions industrielles			Assainissement de la fromagerie d'Andelot		504			oui	difficile					
	Artificialisation	Arrêter les pratiques agricoles et sylvicoles intensives en zones humides			Gestion et restauration des zones humides	3D01	501-504-502									
		Préserver ou restaurer la morphologie des milieux aquatiques			Renaturation du chevelu	3C14	504-502-501									structure porteuse ?
		Connaissance et diffusion			Mesures de connaissance sur le sédiments de la retenue de Blye		501									
					Etude géomorphologique avant travaux de restauration	9I"0"	500-501-502-503-504									
	Pollutions diffuses agricoles	Limiter les risques de pollution à partir des effluents d'élevage	Doter les exploitations de capacités de stockage des effluents d'élevage suffisantes et étanches (PMPOA2)	5C06			503-504-505			oui	non	oui	incertaine		Privé	
					Mise aux normes des bâtiments d'élevage hors cadre ICPE	5C"0"	505-504-503			oui	difficile				Privé	
					Meilleure gestion des épandages des effluents d'élevages	5C"0"	504-505-503									
					Mises en place de mesures réglementaires adaptant les capacités de stockage à l'altitude et au climat (couverture/temps de stockage)	5C"0"	505-504-503									
					Clarification du cahier des charges AOC pour permettre l'épandage d boues d'épuration	5C"0"	505-504-503									
					Donner suite aux actions de police de l'eau		500-501-502-503-504-505									
	Extractions historiques en lit mineur	Renforcer l'application de la réglementation			Renforcer l'application de la réglementation portant sur l'activité d'extraction de granulats	3C29	501									
		Gérer les excès et les déficits en sédiments			Favoriser la dynamique de reprise/dépôt des matériaux dans le lit mineur et/ou majeur	3C04	501									
	Etiages importants		Projet de restauration de la Haute-Lemme				505			difficile	difficile	oui			Collectivité	
		Appliquer le principe de solidarité amont / aval	Restauration des zones humides	3D13			505			oui	oui	oui			Collectivité	
		Prolonger les efforts d'économie d'eau			Développer des modes de gestion économes en eau (AEP)	3A07	505									
		Arrêter les pratiques agricoles et sylvicoles intensives en zones humides			Lutter contre la disparition des zones humides par drainage	3D01	505									
	Respect des objectifs des "zones protégées"		directive ERU	Amélioration traitement des STEP Saint Laurent, Champagnole et Clairvaux	5B13		502-505			oui	difficile	oui	oui		Collectivité	
			directive ERU	Améliorer la qualité du réseau de Clairvaux	5B08		502			oui	oui	oui	oui		Collectivité	frein politique
			Natura 2000	DOCOB Bonlieu approuvé												
	Respect des normes pour les rejets de substances toxiques															
	Non dégradation des milieux															
OBJECTIFS SDAGE	Zones humides		Préservation / restauration des zones humides de la vallée de l'Angillon Haute Lemme, Haute Saine, Vallées du Hérisson, Ain				505-504-502-501									
	Inondations															
	Actions de gestion sur l'ensemble du bassin versant		Mettre en place une gestion concertée	Etude d'opportunité sur la haute vallée de l'Ain (étude de périmètre et structure porteuse)	1A10											
			Rendre plus efficace les démarches locales en projet ou en cours	Trouver une structure porteuse	1A16											
				Mettre en place une structure de gestion et une structure d'animation	1A17											

TABLEAU DE SYNTHESE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Tableau à remplir dans un premier temps avec des critères techniques et qui sera revu dans, un deuxième temps, en fonction des analyses économiques

BASSIN VERSANT **Haute Vallée de l'Ain**

Masse d'eau cours d'eau / transition/ côtière/ plans d'eau(1)		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	Problème 1	Problème 2	Problème 3	Problème 4	Problème 5		Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
500	L'Ain de l'aval de Vouglans jusqu'à l'amont de Coiselet	doute	oui	stockage hydroélectricité		Manque de données						?	?	Bon potentiel ? Dérogation au bon potentiel ? Quel Référentiel ?
501	L'Ain de la retenue de Blye jusqu'à l'amont de Coiselet	doute	non			Extractions historiques en lit mineur	Influence de la retenue de Blye				Influence de la retenue de Blye		Dérogation de délai	Réajustement morphodynamique au-delà de l'échéance 2015 dû au déficit important en sédiments. Doute sur l'impact des mesures liées à l'abaissement de la température de la retenue de Blye.
502	Le Drouvenant	faible	non			Asainissement urbain	Artificialisation					bon état		
503	L'Ain de l'Angillon jusqu'à la retenue de Blye	faible	non			Pollutions diffuses agricoles	Assainissement urbain	Assainissement fromageries				bon état		
504	L'Angillon	fort	non			Pollutions diffuses agricoles	Artificialisation (pertes actives)	Manque de données	Assainissement urbain	Assainissement fromageries	Artificialisation (pertes actives)		Dérogation de délai	Délai trop court. Problèmes quantitatifs liés aux pertes karstiques. Accentuation du phénomène par la rectification du cours d'eau. Pas de solutions techniques de réhabilitation.
505	La Saine, la Lemme, l'Ain jusqu'à la confluence avec l'Angillon	faible	non			Pollutions diffuses agricoles	Assainissement urbain	Assainissement fromageries	Etiages importants	Manque de données		bon état		

Masse d'eau souterraine (1)		Rappel du risque NABE identifié (2)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau	risque nabe global	risque quantitatif	risque qualitatif	Problème 1	Problème 2	Problème 3	Problème 4	Problème 5		Bon état 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (33)
6114	Calcaires et marnes jurassiques chaîne du Jura et du Bugey - BV Ain et Rhône RD	faible	faible	faible	Pollutions ponctuelles par les nitrates dans la partie Sud de la masse d'eau (Ain)	Pollutions ponctuelles liées aux rejets directs d'eaux usées d'origine urbaine traitées ou non dans le karst	Pollutions ponctuelles liées aux rejets d'effluents d'élevage dans le karst				bon état		

(1) : Se reporter aux codes des masses d'eau identifiées dans les annexes géographiques - version 2005 - ou dans l'état des lieux du district

(2) : Se reporter aux diagnostics des masses d'eau identifiés dans les annexes géographiques - version 2005 -ou dans l'état des lieux du district

(3) : Proposer la désignation en mefm ou non en fonction des éléments de l'état des lieux et des réflexions complémentaires réalisées en précisant la (ou les) activités majeures à l'origine de la désignation (31 et 32)

(4) Se reporter aux problèmes identifiés dans la colonne "problème à traiter" du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état

(5) Identifier les problèmes ne pouvant pas être résolus en 2015 en se référant aux informations du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état (colonne 5, 6 et 7notamment)

(6) Proposition d'un objectif d'un point de vue technique, en identifiant si la masse d'eau peut atteindre le bon état/bon potentiel en 2015 (61) ou si des dérogations sont nécessaires (62), en précisant les motivations de cette demande ex : temps de mise en place des actions, temps de réponse du milieu (63)